Animation du GAL Moselle Sud 2015-2022











En partenariat avec le PETR du Pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois, le Parc naturel régional de Lorraine participe depuis 2015 à la mise en œuvre du programme LEADER Moselle Sud en mettant à disposition une chargée de mission dédiée à l'animation pendant toute la durée du programme.

Mission de l'animatrice du GAL Moselle Sud :

- Coordination de la phase de concertation pour l'élaboration de la candidature LEADER et rédaction de la candidature.
- Animation de la phase de conventionnement entre le GAL, l'Agence de Services et de Paiement et l'Autorité de Gestion des fonds européens. Rédaction des fiches actions du GAL Moselle Sud et des annexes de la convention (règlement intérieur, grille de sélection et de notation des projets...).
- Conseil et accompagnement des porteurs de projets privés et publics dans la définition et le montage de leurs opérations et de leurs demandes de subvention.
- Gestion administrative du GAL : organisation des comités techniques et de programmation, gestion du courrier et des accusés de dépôts de dossiers en lien avec l'autorité de gestion, préparation des tableaux de bord ...
- Programmation des dossiers et suivi de la maquette financière.
- Permanences sur le territoire : au moins un jour de présence hebdomadaire sur le territoire de Sarrebourg et du Parc naturel régional de Lorraine et présence ponctuelle dans le Saulnois pour rencontrer les porteurs de projets.
- Participation aux comités de suivi Inter-fonds organisés par la Région Grand Est.
- Instruction règlementaire des dossiers de demande de subvention et de paiement des TO 19.2 et 19.3.
- Communication sur le programme.
- Participation aux réunions des GAL de Lorraine : Informations règlementaires, formations sur l'instruction des dossiers Leader, la réglementation des aides d'Etat et les marchés publics.

L'animation du GAL Moselle Sud bénéficie d'un soutien financier de la Communauté de Communes du Saulnois (15%), du PETR du Pays de Sarrebourg (15%), du Parc naturel régional de Lorraine (15%) et du programme européen LEADER « Moselle Sud » (55%).